

5.1.3. MOYEU

MOYEU DE ROUE : Partie centrale de la roue que traverse l'essieu autour duquel elle tourne.

5.1. Prescriptions générales

Le contrôle des liaisons au sol s'effectue par un examen visuel des éléments sans démontage de pièces.

La vérification du serrage des fixations peut être complétée par un actionnement manuel, sans utilisation d'outillage, des boulons, écrous, etc.

Pour l'évaluation des jeux de la fonction Liaison au sol :

- Les plaques à jeux sont utilisées, au minimum, pour les essieux directionnels et pour le dernier essieu fixe du véhicule remorqué. Cet essai est réalisé frein inactif pour le contrôle des moyeux.
- Pour les véhicules dont le PTAC est inférieur ou égal à 5 tonnes, la manipulation par exercices de contraintes peut remplacer l'utilisation des plaques à jeux.
- Le contrôleur examine visuellement le comportement des essieux lors de l'entrée sur le freinomètre et lors de l'essai de freinage.



5.1.3.1. ETAT

5.1.3.1.1. Détérioration | O |

Observation à mentionner en cas de détérioration d'un moyeu (chocs, fuites,...).

5.1.3.2. FONCTIONNEMENT

5.1.3.2.1. Jeu notable | S |

Jeu, bruit anormal.

5.1.3.2.2. Jeu anormal | O |

Observation à mentionner en cas de léger jeu dans un moyeu ne rentrant pas dans le cadre du point 5.1.3.2.1.